

ARTISANES ET ARTISANS ENGAGEZ-VOUS DANS LES ÉCO-DÉFIS !

Vous voulez valoriser vos bonnes pratiques en faveur de la réduction des déchets ?

Le label Éco-défis est fait pour vous ! C'est très simple : il vous suffit de relever au moins 3 défis.

Cette opération gratuite vous permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de conseils techniques. Initialement destinée aux métiers de bouche, cette édition s'ouvre aussi aux salons de coiffure et aux fleuristes.

Elle aborde plusieurs thématiques complémentaires autour des déchets dont voici quelques exemples de défis à réaliser :



- ✓ Je composte mes biodéchets.
- ✓ Je propose des emballages consignés.
- ✓ Je vends des produits éco-labellisés.
- ✓ Je m'équipe en équipements de seconde main.

- Dès maintenant, inscrivez-vous auprès de la CMA Centre-Val de Loire par courriel en indiquant vos coordonnées complètes avec la phrase « Je participe aux Éco-défis » ou par téléphone.
- De février à septembre 2023, soyez accompagné(e) par la CMA dans le choix et le suivi des défis.
- En octobre 2023, venez échanger avec d'autres entreprises exemplaires lors d'une cérémonie de remise des labels et valorisez vos actions grâce à un kit de communication.

CMA Centre-Val de Loire

Amélie LIVINAL - Conseillère transition écologique
et énergétique
28, rue du Faubourg Bourgoigne
45000 Orléans
Tél. 02 38 65 40 16
alivinal@cma-cvl.fr

Orléans Métropole

Hélène PEROCESCHI - Chargée de mission
prévention des déchets
Direction Gestion des déchets – 33 rue Hatton
45100 ORLEANS
Tél. 02 38 56 90 00
helene.peroceschi@orleans-metropole.fr

OPÉRATION SOUTENUE PAR :